



20 mars 2024

(24-2466)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: espagnol

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

NICARAGUA: DÉCRET LÉGISLATIF 16-2019 RELATIF À L'ADHÉSION AU
TRAITÉ DE MARRAKECH VISANT À FACILITER L'ACCÈS DES
AVEUGLES, DES DÉFICIENTS VISUELS ET DES
PERSONNES AYANT D'AUTRES DIFFICULTÉS
DE LECTURE DES TEXTES IMPRIMÉS
AUX ŒUVRES PUBLIÉES

Membre présentant la notification	NICARAGUA
--	------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Décret législatif 16-2019 relatif à l'adhésion au Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées.
Objet	Droit d'auteur et droits connexes
Nature de la notification	<input type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2024/IP/NIC/24_01861_00_s.pdf
Situation de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	Sans objet
Brève description du texte juridique notifié	
Adhésion au Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Espagnol
Entrée en vigueur	16 avril 2020
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	5 mars 2024
Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	<p>Ministerio de Fomento, Industria y Comercio (Ministère du développement, de l'industrie et du commerce) Dirección General de Registro de la Propiedad Intelectual (Direction générale du Bureau du Registre de la propriété intellectuelle) Colonial los Robles, II Etapa, Contiguo al Hotel Intercontinental Metrocentro Managua Nicaragua</p> <p>Téléphone: +505 22489300 Courrier électronique: mjimenez@mific.qob.ni Site Web: www.mific.qob.ni</p> <p>Responsable: Mario A. Jiménez Pichardo Directeur général du Bureau du registre de la Propriété intellectuelle</p>

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.